



À partir du 22 juin

COVID-19

LES RÈGLES DE CIRCULATION DANS MON ÉTABLISSEMENT



Je ne crée pas
d'attroupement
dans les couloirs.



Je respecte le sens
de circulation indiqué.



Je porte un masque
lors de tous mes
déplacements.



J'ouvre les portes
sans toucher
la poignée avec ma main.



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)